

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 86 (1950)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

- PARTIE CORPORATIVE:** *La Commission nationale suisse pour l'U. N. E. S. C. O. — Commission pour le choix de lectures. — A propos du Congrès de Lausanne. — Vaud: Candidats au C. C. — Caisse générale S. P. V. - Comptes 1949. - Rapport des vérificateurs des comptes — Caisse coopérative «Secours et invalidité S. P. V.» - Comptes 1949 - Produit de l'immeuble «Sur le Lac» - Rapport des vérificateurs des comptes - Rapport du Conseil d'administration — Compliments — Démissions en 1949. — Société vaudoise de T. M. et R. S. — Association vaudoise des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine. — Association vaudoise des maîtres de gymnastique. — Genève: U. I. G. M.: Passion. — Appréciation du comportement et des travaux scolaires. — U. A. E. E.: Groupe d'échanges. — Neuchâtel: Propos sans importance. — Félicitations. — Jura: Vacances d'hiver. — L'enseignement du français dans les écoles allemandes du Jura. — Variété: Géographie. — 10 de conduite.*
- PARTIE PÉDAGOGIQUE:** *A. Chabloz: Ombres sur l'école primaire. — G. P.: Sport et jeunesse. — Auberges de jeunesse. — Bibliographie. — Communiqué.*

PARTIE CORPORATIVE

LA COMMISSION NATIONALE SUISSE POUR L'UNESCO

Notre pays, membre de l'Unesco depuis le 7 novembre 1947, a constitué, en date du 23 mai 1949, une Commission nationale pour l'Unesco.

Le présent article se propose d'orienter brièvement nos collègues sur cette nouvelle institution qui ne saurait remplir pleinement sa mission sans une collaboration active et convaincue du corps enseignant primaire tout entier.

1. Mission générale de l'Unesco :

La tâche confiée à l'Unesco par l'Organisation des Nations Unies est immense :

« L'Organisation se propose de **contribuer au maintien de la paix et de la sécurité** en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans discrimination de race, de sexe ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples. » « **L'Unesco, a déclaré son directeur général, M. Torres-Bodet, telle que je la vois, c'est, au moins en puissance, la conscience des Nations Unies.** »

La mise en œuvre, sur le plan mondial, d'une telle entreprise, semble surhumaine, et le plus grave danger qui guette l'institution, harcelée d'appels à une aide urgente qui lui parviennent des quatre coins de l'univers, est de disperser ses forces, de succomber à l'amoncellement des papiers et de se perdre dans des discussions académiques et des résolutions aussi généreuses que dépourvues d'effets pratiques.

Le reproche de n'avoir pas su éviter cet écueil et de manquer d'efficacité a déjà été adressé à l'Unesco, non sans raison d'ailleurs. Son

programme d'activité pour 1950 qui couvre 36 pages et touche à des centaines de problèmes divers dont chacun est un monde, donne le vertige au lecteur. Mais cela ne doit pas nous rendre sceptiques. L'Unesco est une institution jeune qui fait sa crise de croissance inévitable. Cependant, elle a déjà à son actif des réalisations magnifiques et pleines de promesses (nous pourrions y revenir). Son directeur actuel, M. Torres-Bodet, écrivain et poète mexicain, ancien ministre de l'instruction publique, puis des affaires étrangères de son pays, est une personnalité hors pair, animée de la foi créatrice et d'un sens aigu des réalités. Enfin, l'œuvre même des Nations Unies ne saurait se réaliser ni s'épanouir sans une institution telle que l'Unesco, qui demeure en tout état de cause un des espoirs majeurs pour notre monde de vaincre ses contradictions tragiques et de s'élever peu à peu vers une humanité meilleure.

2. Rôle des commissions nationales :

A ce jour, sur 48 Etats membres de l'Unesco, 36 ont institué une Commission nationale.

Le rôle principal de ces dernières a été défini de la manière suivante par M. Torres-Bodet :

« Je sens qu'il existe encore un abîme entre les activités de l'Unesco et les besoins, les espoirs et les angoisses de l'homme moyen ; or, tous ceux qui travaillent à l'Unesco doivent penser sans cesse au destin de cet « homme de la rue »... n'appartient-il pas aux Commissions nationales de chaque pays de nous aider à combler ce grand vide ? Elles sont destinées à relier les gouvernements aux groupements culturels non gouvernementaux, et à infuser continuellement dans l'atmosphère où se déroulent les travaux de l'Unesco, un souffle frais et vivifiant : **le souffle des réalités de la vie.** »

On peut affirmer que les Commissions nationales, basées sur une saine conception du fédéralisme, sont appelées à devenir une des pièces maîtresses de l'édifice de l'Unesco et une de ses principales chances de succès.

Il faut toutefois, pour qu'elles puissent pleinement assumer leur mission, qu'elles soient largement représentatives de tous les milieux culturels et les associent étroitement à leur activité, qu'elles jouissent d'une grande indépendance à l'égard des gouvernements, et surtout qu'elles soient formées d'hommes et de femmes animés d'un esprit à la fois enthousiaste et réalisateur. C'est à elles qu'il appartiendra d'adapter le programme gigantesque de l'Unesco aux réalités vivantes de chaque pays avec le constant souci d'associer la masse des peuples à l'œuvre commune.

3. La commission nationale suisse :

Notre commission nationale est actuellement composée de 82 membres désignés par le Conseil fédéral. C'est, à ma connaissance, la commission la plus nombreuse qui ait été constituée à ce jour, ce qui démontre bien la préoccupation très heureuse de faire appel à toutes les

institutions nationales touchant aux domaines de l'éducation, de la science et des arts.

Son président actuel est le professeur Piaget, directeur du Bureau international de l'éducation, dont la compétence et l'autorité sont si bien connues qu'il a été appelé à remplacer temporairement le directeur général de l'Unesco.

Le corps enseignant primaire y est représenté par notre collègue Egg, président du Schweizer Lehrer Verein, et par le soussigné.

Son règlement lui assigne comme objectif général de travailler, avec la collaboration des institutions s'occupant d'éducation, de science ou de culture, à atteindre les buts, à appliquer le programme et à réaliser l'œuvre de l'Unesco.

A cet effet, elle s'attachera à remplir les tâches suivantes :

a) établir une liaison efficace avec l'Unesco, fournir à celle-ci toutes les informations intéressant ses diverses activités et l'aider dans ses enquêtes et recherches ;

b) donner son avis au Département politique sur les conférences ou réunions organisées par l'Unesco, sur la participation de la Suisse et la composition des délégations ;

c) établir les relations utiles avec les commissions nationales des autres Etats membres ;

d) faire connaître en Suisse les buts et activités de l'Unesco et contribuer ainsi à la compréhension mutuelle entre les peuples, et renforcer les liens entre les organisations culturelles et scientifiques suisses et les institutions étrangères analogues.

Dans le sein de la commission, cinq sections ont été constituées :

Section I : Education et reconSTRUCTION.

Section II : Sciences exactes, naturelles et appliquées.

Section III : Culture, arts et lettres.

Section IV : Philosophie, sciences sociales et politiques.

Section V : Diffusion de la pensée et de la culture.

Ayant ainsi précisé ses tâches et son organisation, notre Commission nationale voit s'ouvrir devant elle un beau champ d'activité. Sa mission la plus urgente et la plus difficile sera certainement celle définie sous lettre d) ci-dessus, parce qu'elle contient, à mon avis, le but essentiel de toute l'œuvre de l'Unesco : faire pénétrer dans la masse du peuple l'esprit de compréhension internationale, par le moyen de l'éducation et de la culture.

— Nous devons voir les choses en face. Notre peuple a beaucoup de peine à se passionner pour les problèmes internationaux et son indifférence est fortement assaisonnée de scepticisme. Ayant échappé par deux fois dans ce dernier demi-siècle aux horreurs de la guerre totale, il sent moins l'angoisse profonde qui étirent les peuples victimes à la seule pensée d'un nouveau conflit. Ne nourrissant de haine pour aucun peuple il ne voit pas la nécessité des appels en faveur de la

bonne volonté internationale. Fier de ses institutions, de sa « sagesse », de son confort, il a peine à croire à l'urgence de repenser certaines valeurs et il est bien plus tenté de dire aux autres : « Faites comme nous » que de se pencher sur leurs problèmes pour essayer de les comprendre.

Ce sera donc à informer et à convaincre que notre commission nationale devra d'abord s'attacher. Elle ne saurait y parvenir sans la collaboration active des grandes associations s'intéressant à l'éducation et à la culture populaires.

4. Rôle du corps enseignant :

Et c'est ici que l'école en général et le corps enseignant en particulier ont une tâche à remplir à laquelle ils ne sauraient se dérober. Il n'est plus possible de concevoir un programme d'enseignement, même au degré primaire, qui ne comporte de larges ouvertures sur le terrain international, sur l'œuvre des Nations Unies et de ses institutions spéciales, en particulier sur les efforts de l'Unesco en faveur de la compréhension des peuples entre eux.

Le premier pas à franchir sera l'éducation des éducateurs eux-mêmes aux problèmes internationaux. C'est une tâche nouvelle, un surcroît d'efforts pour tous les maîtres, à tous les degrés de l'enseignement. La S.P.R., appuyée par la Commission nationale, est bien décidée à aider ses membres à se mettre rapidement et avec conviction au service de cette noble cause.

Le président S.P.R. : *F. Michel.*

COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES

RAPPORT 1949

L'année 1949 a été fort calme.

« **Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique** », peut-on lire sur la couverture de l'« Educateur ». Mais pour paraître chaque année en quatre fois huit pages seulement, il nous faudrait un supplément de subventions de 550 francs ! On le voit, nous sommes loin de compte...

Or, tandis que les pouvoirs publics mettent beaucoup de bonne grâce à nous venir en aide — et nous les remercions chaleureusement ici — toutes les sections de la Romande ne répondent pas avec le même empressement et nous craignons qu'on nous adresse un jour l'invitation connue : « Aide-toi, ... » En effet, en consultant l'extrait des comptes que nous donnons plus loin, on remarquera l'absence de deux sections. Simple oubli, voulons-nous espérer. Et, puisque nous en sommes aux doléances, disons qu'il nous serait bien agréable de recevoir les subventions beaucoup plus tôt dans l'année, si possible dans le premier trimestre déjà. Nous ne pouvons nous risquer à faire tirer notre copie quand la caisse est vide ; de là cette parution serrée en fin d'exercice. Or, il serait utile de paraître une fois au moins avant les vacances d'été, et même à fin mars ; cela d'autant plus que depuis peu de temps nous avons tenté, avec le précieux concours de M. **Mercanton**, président de l'Association des libraires romands, d'intéresser ceux-ci à notre entreprise. Deux ou

trois d'entre eux ont déjà répondu. Ici, nos collègues pourraient nous aider en proposant à leur fournisseur de livres un abonnement au « Bulletin bibliographique » pour le prix annuel de 2 fr. 50.

* * *

Au cours de 1949 ont paru 5 analyses d'ouvrages pour enfants de moins de 10 ans ; 13 pour jeunes de 10 à 16 ans ; 7 de genre narratif pour Bibliothèques populaires ; 5 concernant l'histoire ; 5, les voyages et la géographie ; 9 les sciences, la psychologie, la philosophie et la morale ; 9, la poésie, l'histoire littéraire, la peinture et la musique ; au total 53 œuvres, ce qui porte à 4746 le nombre des livres analysés par la Commission dès sa fondation à ce jour.

* * *

Les subventions se répartissent ainsi :	Fr.
Département fédéral de l'Intérieur	300.—
Départ. de l'Instruction publique du Canton de Vaud	160.—
Départ. de l'Instruction publique du Canton de Berne	150.—
Départ. de l'Instruction publique du Canton de Neuchâtel	100.—
Départ. de l'Instruction publique du Canton de Genève	50.—
Société pédagogique de la Suisse romande	200.—
Société pédagogique vaudoise	100.—
Société pédagogique du Jura bernois	50.—
Union des Institutrices genevoises	30.—
Société pédagogique neuchâteloise	20.—
3 abonnements à 2 fr. 50 par des libraires	7.50
Total	1,167.50

Nos frais principaux ont été les suivants :	Fr.
Séance annuelle du 23. I. 49, indemnités de route, etc.	123.50
Ire feuille du « Bulletin », 12 pages	506.50
2e feuille du « Bulletin », 8 pages	332.50
Frais correspondance, envois, divers et honoraires du secrétaire-caissier	250.—
Total	1,212.50

Ce qui signifie que si nous n'avions pas eu en caisse un petit solde, nous eussions bouclé par un déficit.

* * *

Nous ne voulons pas mettre le point final à ce rapport sans remercier tous ceux qui pensent que nous faisons œuvre utile ; nous voulons dire : les autorités fédérale et cantonales, les éditeurs, les libraires et les sections de la Romande.

Lausanne, le 15 janvier 1950.

Au nom de la Commission, le secrétaire-caissier :

A. Chevalley.

A PROPOS DU CONGRÈS DE LAUSANNE

Il est juste de rendre à chacun ce qui lui revient. On sait qu'un spectacle est prévu dont les congressistes auront la primeur le samedi 24 juin. Or, les auteurs en sont Robert Mermoud pour la musique et Robert Ecoffey pour le texte, le soussigné n'ayant apporté qu'une modeste collaboration. Je dis cela pour rétablir les faits déformés par certains correspondants de journaux et par souci d'équité.

La musique de Mermoud s'annonce charmante et fort originale, ce qui ne surprendra pas ceux qui connaissent ce compositeur d'avenir. Quant à la conception d'Ecoffey, elle est assez neuve, toute de fraîcheur et de jeunesse. Répétons qu'il s'agit d'une création, d'un spectacle pensé à l'intention du congrès où les jeunes acteurs seront semeurs de joie et d'enchantements.

A. Chevalley.

VAUD

CANDIDATS AU COMITÉ CENTRAL

Pour les deux postes à repourvoir nous avons reçu les candidatures de :

Mlle Andrée Corthésy, institutrice à Chexbres, présentée par la section de Lavaux ;

M. Maurice Clavel, instituteur à Montreux, présenté par la section de Vevey.

Le comité.

CAISSE GÉNÉRALE S. P. V.

Comptes 1949

Pertes et Profits (résumé)

	Pertes	Profits
Cotisations actifs et auxiliaires		31 834.—
Intérêts des titres		439.55
Plus-value sur titres		560.—
Administration	4 338.81	
Assurance, bulletin, S.P.V., S.P.R., T.F., palmes, dons, subventions	27 632.45	
Bénéfice	862.29	
Balance	<u>32 833.55</u>	<u>32 833.55</u>

Bilan au 31 décembre 1949

	Actif	Passif
Caisse	314.88	
Chèques postaux	5 485.70	
Titres	15 440.—	
Capital		21 240.58
Balance	<u>21 240.58</u>	<u>21 240.58</u>

Résultat de l'exercice 1949

Capital au 31 décembre 1949	21 240.58
Capital au 1er janvier 1949	20 378.29
Bénéfice de l'exercice 1949	<u>862.29</u>

Sauf E. ou O.

Sottens, le 3 janvier 1949.

Le caissier S. P. V.

M. Pache.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1949

La Commission de vérification des comptes de la Caisse générale S. P. V. s'est réunie, incomplète, le 24 janvier 1950 à Lausanne. Elle a procédé à l'examen minutieux de toutes les pièces comptables qui correspondent aux écritures. Elle a reconnu la parfaite exactitude des comptes.

Elle se plaît à relever le travail considérable qui incombe au Caissier et lui adresse ses remerciements et ses félicitations.

La commission vous propose :

- 1) d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés ;
- 2) d'en donner décharge au Caissier ;
- 3) de donner également décharge de leur mandat aux vérificateurs.

Lausanne, le 14 janvier 1950.

Les vérificateurs :

Section de Moudon : Section d'Orbe :

F. Bouquet.

F. Ybloux.

CAISSE COOPÉRATIVE « SECOURS ET INVALIDITÉ S. P. V. »**Comptes 1949****Pertes et Profits (résumé)**

	Pertes	Profits
Intérêts des titres		959.10
Dons, divers		30.—
Versement statutaire S.P.V.		6 375.—
Produit net immeuble		1 493.51
Plus-value sur titres		1 430.—
Passage chemin au domaine public	1 580.95	
Secours et divers	4 711.50	
Administration	4 628.72	
Impôts	358.65	
Versement à la Caisse générale	3 000.—	
Déficit		3 992.21
Balance	<u>14 279.82</u>	<u>14 279.82</u>

Bilan au 31 décembre 1949

	Actif	Passif
Caisse	514.83	
Chèques postaux	2 228.76	
Titres	32 770.—	
Cédules	14 355.—	
Immeuble	196 500.—	
Hypothèque		92 595.25
Capital		153 773.34
Balance	246 368.59	246 368.59

Résultat de l'exercice 1949

Capital au 1er janvier 1949	157 765.55
Capital au 31 décembre 1949	153 773.34
Déficit de l'exercice	3 992.21

Sauf E. ou O.

Sottens, le 3 janvier 1949.

Le caissier S. P. V.

*M. Pache.***PRODUIT DE L'IMMEUBLE « SUR LAC », Chemin des Allinges 2
pour l'année 1949**

	Recettes	Dépenses
Produit de l'immeuble pour l'année 1949	10 859.31	
Intérêts emprunt hypothécaire		3 279.55
Impôts divers et assurance incendie		639.25
Réparations aux appartements		1 785.—
Facture combustible 1948		3 662.—
Bénéfice de l'exercice		1 493.51
Balance	10 859.31	10 859.31

Somme engagée par la S. P. V. 103 904.75

Revenu 1949, augmenté du montant de la
fact. combustible 1948 payée en 1949 5 155.51

Revenu net en %, pour l'année 1949 4,96 %

Sottens, le 3 janvier 1950.

Le caissier S. P. V.

*M. Pache.***Rapport des vérificateurs pour l'année 1949**

La commission de vérification des comptes de la Caisse de la Société Coopérative de Secours et Invalidité S. P. V. s'est réunie le 14 janvier 1950, à Lausanne. Elle a vérifié toutes les pièces comptables et certifie l'exactitude des comptes.

Elle remercie vivement le caissier pour l'excellente tenue des livres et vous propose :

- a) d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés ;
- b) d'en donner décharge au caissier et au comité ;
- c) de donner décharge aux vérificateurs de leur mandat.

Lausanne, le 14 janvier 1950

Les vérificateurs :

Signé : *D. Rapp. H. Fontannaz. L. Monnet.*

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE de la S. P. V.
« CAISSE DE SECOURS ET INVALIDITÉ »
1949

Rapport du Conseil d'Administration

Nous maintiendrons, cette année encore, la traditionnelle parution dans l'« Educateur » du présent rapport, afin de n'en point infliger la lecture lors de l'Assemblée générale et d'offrir à tous les membres l'occasion de jeter un coup d'œil dans le ménage de notre Caisse de secours.

Impossible de parler « caisse » sans parler « chiffres ; voyons donc comment se décompose le Bilan.

Actif.	Caisse	514.83	
	Chèques postaux	2 228.76	
	Titres	32 770.—	
	Cédules	14 355.—	
	Immeuble	196 500.—	
Passif.	Hypothèque		92 595.25

Le résultat de l'exercice se traduit cette année par un déficit de Fr. 3992.21 ; le capital tombe, de ce fait, à Fr. 153 773.34.

Ce déficit ne surprend pas si l'on considère qu'en 1949, outre des réparations à l'immeuble, se sont ajoutés deux postes extrabudgétaires : celui de la facture combustible de Fr. 3662.— que notre service de gérance n'a pas portée sur les comptes du 4^e trimestre 1948, et celui de Fr. 1580.95, payé par la mise en état du chemin des Allinges, avant son passage au domaine public.

Titres

Le marché de l'argent nous a été favorable en 1949 : toutes nos obligations sont, actuellement, au-dessus du pair. Notre portefeuille accuse une plus-value de Fr. 1430.—.

Cédules.

Au 1^{er} janvier 1949, 28 cédules étaient en cours, représentant un total de Fr. 15 525.—. Durant l'année, 14 nouveaux prêts ont été consentis pour un montant de Fr. 8450.—, tandis que 9 cédules étaient libérées. Les sociétaires ont remboursé Fr. 9620.—. La situation au 31. 12. 49 est la suivante : Fr. 14 355.— répartis en 33 cédules.

Ces chiffres, assez éloquents, prouvent combien notre caisse est sollicitée, combien elle est nécessaire. C'est une des magnifiques créations de notre S. P. V. Inlassablement, elle poursuit son noble but partout où l'infortune, l'adversité, la maladie plongent nos collègues dans des situations angoissantes. Elle redonne à chacun réconfort et joie ainsi que le prouvent les nombreux témoignages qui nous parviennent. Cette action bienfaisante pourra être encore intensifiée si tous les cas douloureux nous sont signalés et si les bénéficiaires de prêts s'acquittent au mieux de leurs obligations ; c'est là une question de solidarité que d'aucuns devraient parfois mieux comprendre.

Produit immeuble.

Le rendement net de l'immeuble « Sur Lac », pour l'année écoulée, a été du 4,96 %. Il ressort des comptes que des réparations et travaux d'entretien ont été effectués dans 6 appartements, cela pour un montant de Fr. 1785.—.

L'année qui vient comptera dans les annales de la Société, puisque le bureau de poste de Montchoisi sera édifié précisément sur ses biens-fonds.

En terminant ce rapport, nous soulignerons, une fois de plus, la belle vitalité de la S. P. V. qui peut s'honorer, à juste titre, de posséder une telle institution sociale.

Sottens, le 3 janvier 1950.

Pour le Conseil d'Administration :

Le caissier, *M. Pache.*

COMPLIMENTS

Le bulletinier se fait un plaisir de présenter ses félicitations et ses vœux à nos collègues retraités qui viennent d'être élus syndic ou municipal, à nos collègues élus président, secrétaire ou membre de l'autorité législative communale. Ces marques de confiance et d'estime sont à l'honneur de ceux qui en sont l'objet d'abord, de notre corporation ensuite.

D. K.

DÉMISSIONS EN 1949

Nous enregistrons, avec regret, les démissions suivantes :

L'Abbaye : BALSIGER Georgette ; *Aigle* : JAQUIER Edmond (ret.), MOREX-ROTH Daisy (mar.), DUPERTUIS Madeleine ; *Belmont s. Yverdon* : AUBERT Simone ; *Bossières* : CHERIX G. A. ; *Boussens* : FAVRE Jules (ret.) ; *Le Brassus* : REYMOND Maurice (ret.) ; *Chamblon* : THÉVENAZ Georges (ret.) ; *Château-Ste-Croix* : MAULAZ-BELET Violette ; *Chavannes-de-Bogis* : STOCKER Gilbert ; *Chavannes R.* : HALDEMANN Jaton Madel. ; *Colombier* : YERSIN Yvonne (mar.) ; *Ecublens M.* : GIRARDET Lucien (ret.) ; *Lausanne* : MARTIN René (ens. sec.). FREUDIGER-BLANC Yvonne (mar.), BOVAY Marie (ret.), HAENNY Marie

(mar.), MONNET Ruth (mar.), COSANDAI Madeleine (mar.), FAUCONNET Adrien (ret.), GUEX Jeanne (ret.), FAGUE René (ret.), LUX-RAMUZ Marie (ret.), LECOULTRE Gérald (ret.), BOVEY Engénie (ret.), VUFFRAY Charles (ens. sec.), PASCHE-PEYTREIGNET Charlotte; *Lucens*: DELAPORTE Jules (ret.), THÉVENAZ Françoise (mar.); *Marchissy*: PILLOUD-COLLET Cécile; *Le Mont-sur-Lausanne*: HENNY Marc (ret.); *Montreux*: CHANTRENS Marcel (ret.); *Morges*: ROCHAT Henri (ens. sec.), BESSON Gabrielle (ret.), CORBOZ Paul (instr.); *Nyon*: KIRSCHMANN Antoinette; *Oppens*: AGUET Marie (mar.); *Orny*: ROCHAT-MALFROY Anna (mar.); *Oron*: MERMOUD Annette (mar.); *Oulens/Echallens*: WARIDEL Irma; *Pampigny*: MARGOT-BURNAND Madeleine (mar.); *Payerne*: BOSSET Marc; *Rieux*: GUIGNARD Samuel (ret.); *La Rogivue*: CHAMOT Anne-Marie (mar.); *Rolle*: MEYLAN-BICHET Jeanne; *Ste-Croix*: MARTIN Marcel (ret.); *St-Livres*: CHAMPENDAL Pierre; *Le Sentier*: PERREAUD Georgette (mar.); *Vallorbe*: REYMOND Adrienne (mar.), TSCHUMI Madeleine (mar.); *Vaulion*: CRETEGNY Rachel (mar.); *Vevey*: SEREX Charles (ret.), MOREILLON Henri (ens. sec.); *Veytaux*: DUFLON Oscar (ret.); *Yverne*: COLLOMB Raymonde (mar.).

D. K.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

COURS DE VANNERIE

Un cours de **vannerie sur osier** aura lieu les deux samedis après-midi 28 janvier et 4 février de 14 h. 15 à 17 h. 15 à l'Ecole normale, atelier de menuiserie. Maître de cours: M. Paul Burnet, inst., Pully.

Programme: confection d'un petit panier à fruits (osier brut, frais).

Matériel à apporter: blouse ou tablier, sécateur, couteau, poinçon.

Finance: membres fr. 4.—; non-membres fr. 6.—.

Inscriptions: jusqu'au 25 janvier au plus tard chez M. R. Martin, président, avenue France 78, Lausanne (tél. 4 89 68).

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES D'ECOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

Concernant le coton à broder rouge reçu pour l'année 1949:

En suite d'une entrevue du comité au Département, nous avisons les institutrices du canton que le $\frac{1}{4}$ seulement de leur réquisition a été pris en considération soit une seule couleur au lieu de quatre.

Pour l'année 1950 vous recevrez 1 écheveau de vert.

Nous vous rappelons que vous pouvez adresser des réclamations au Département dans les huit jours s'il y a une erreur dans la livraison des fournitures.

Le Comité.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

L'A.V.M.G. organise à l'intention du corps enseignant un cours de patinage à la patinoire de Montchoisi à Lausanne. Première séance : lundi 23 janvier, 20 h., devant la patinoire. Finance de cours : Fr. 6.— pour les non-membres de l'A.V.M.G.. Frais de voyage : la moitié des frais de voyage sera remboursée aux membres de l'A.V.M.G..

Il est prévu un groupe de débutants et un groupe d'avancés.

Inscription : s'inscrire auprès de M. Schlageter, av. Solange 6, Lausanne, Tf. 4 80 62.

Le Comité de l'A.V.M.G.

GENÈVE

U. I. G. — MESSIEURS

PASSION

Willemin s'est dit persuadé dans le premier numéro du Bulletin que les articles de notre journal seraient **passionnants**.

Au moment où notre président publie le premier papier de l'année, je tiens à dire que, pour nous, passionnant est synonyme d'**intéressant**, de **captivant** ou d'**instructif** et que nous ne souhaitons guère atteindre, cette année, à la passion proprement dite, à l'agitation de l'âme.

Il est vrai que les événements déclenchent parfois des réactions imprévues et que notre voix se fait aussi plus ferme. Mais bref ! Nous verrons bien.

Puisque j'y suis, un mot.

Certains membres du Comité ont eu, en fin de semaine, une entrevue avec un magistrat, en un lieu très proche de la Tour Baudet... Tous les espoirs sont permis... Mais si j'en disais plus... quelles réactions ! Quelle passion !

R. N.

APPRÉCIATION DU COMPORTEMENT ET DES TRAVAUX
SCOLAIRES

Depuis le début de l'année scolaire, le Département a introduit dans toutes les classes primaires de nouvelles dispositions concernant l'appréciation du comportement et des travaux de nos élèves.

Pour répondre aux questions et aux remarques de certains collègues, qui confondent les propositions que l'U.I.G. — Messieurs avait faites et les mesures prises par le Département, nous donnons ci-dessous un tableau comparatif, en rappelant que si notre association propose... c'est encore le Département, en fin de compte, qui dispose !

Propositions U.I.G. - Messieurs**Décisions du Département**

TRAVAIL

TRAVAIL

1. Trois notes par année pour chaque branche, qui correspondraient au découpage du programme en trimestres d'étude.

1. Branches principales : 1 note chaque mois. Autres branches : 5 notes par année. Elles ne correspondent pas au découpage du programme.

2. Moyenne de fin d'année supprimée et remplacée par l'examen du tableau des résultats obtenus.

3. Groupes supprimés.

4. Moyennes mensuelles supprimées.

5. Pas de notes en juin.

COMPORTEMENT

1. Notes hebdomadaires facultatives.

2. A la fin de chaque mois, 2 notes distinctes pour le comportement et l'application.

3. Carnets hebdomadaires à distribuer le mercredi.

2. Moyenne arithmétique des notes obtenues pour chaque branche. Total de ces moyennes arrondies puis moyenne arrondie générale du travail de l'année.

3. Groupes supprimés.

4. Moyennes mensuelles supprimées.

5. Pas de notes en juin.

CONDUITE ET APPLICATION

1. Toutes les semaines, juin compris, appréciations pour la conduite et l'application.

2. Les appréciations hebdomadaires sont transformées en chiffres qui sont notés dans le registre du maître. A la fin du mois, on en prend la moyenne arithmétique arrondie que l'on inscrit sous forme d'appréciation dans le carnet de l'élève. A la fin de l'année, le maître inscrit des notes au lieu d'appréciations sur la page de récapitulation du carnet de l'élève et fait le total de ces notes mensuelles.

3. Carnets hebdomadaires à distribuer le mercredi.

A. Neuenschwander, président.

U. A. E. E. — GROUPE D'ÉCHANGES

La prochaine séance du groupe aura lieu le lundi 23 janvier à 16 h. 45, à l'Ecole de St-Antoine.

Au programme : Lecture du travail sur l'enseignement du calcul, de Mademoiselle G. Dubois. M. C.

NEUCHATEL

PROPOS SANS IMPORTANCE

Samedi 14 janvier 1950. Devant la page blanche où doit s'élaborer le texte attendu pour lundi par l'aimable rédacteur du Bulletin, le correspondant neuchâtelois se tient la tête à deux mains.

Que dire cette semaine aux collègues de la S.P.N., qui tous, c'est connu, sont d'assidus lecteurs de leur journal corporatif? Depuis le début de l'année qui, pour la plupart d'entre nous a commencé la veille de Noël, rien, pas le moindre écho ne nous est parvenu, à l'exception du bref communiqué de La Chaux-de-Fonds paru dans le journal d'aujourd'hui. A part cela, mutisme complet des comités de sections, comme du reste du Comité central qui n'est pas encore reconstitué. Aucune nouvelle non plus de notre projet de statut toujours à l'étude au Conseil d'Etat.

Dans de telles conditions, un correspondant de la presse journalière ne serait embarrassé qu'à demi. Les premiers vagissements d'un nourrisson princier, le X^{me} mariage suivant le X^{me} divorce d'une quelconque star de cinéma ou d'une non moins quelconque chanteuse de cabaret lui fourniraient, sur le champ la matière d'un « papier » fort présentable.

Mais pour un « Bulletin corporatif », la situation est tout autre, puisqu'il doit nécessairement s'en tenir aux affaires de la corporation dont il est le porte-voix officiel. Que dire donc de la S.P.N. Rappelons tout d'abord qu'elle est nonagénaire, puisqu'elle fut fondée au printemps 1860, à la suite d'un cours de répétition qui eut lieu à Neuchâtel. Saluons cette respectable dame et rendons hommage à sa réjouissante vitalité.

Constatons ensuite que l'année 1950 apportera probablement quelques changements au comité central. La plupart des sections devront, dans leur assemblée générale du début de l'année, procéder à l'élection ou à la réélection de leur représentant. Certains délégués, membres fidèles du C.C., ont manifesté leur intention de se retirer. Ce sera le cas aussi du bulletinier qui prochainement, déposera sa plume. De nouveaux visages et de nouvelles forces apporteront à la S.P.N. le concours de leur jeunesse et de leur bonne volonté! Ajoutons que, à la suite de l'élection d'une déléguée par la section de La Chaux-de-Fonds, le C.C. compte aujourd'hui trois dames.

La désignation du bureau de la S.P.R. que Neuchâtel aura l'honneur d'abriter durant la prochaine législature reste une préoccupation sérieuse. Certains collègues pressentis n'ont pas cru pouvoir accepter cette lourde responsabilité. Le C.C. regrette vivement leur décision; il s'efforcera au cours des prochains mois de présenter à la Romande un directoire digne d'elle, et digne successeur de ses devanciers.

FÉLICITATIONS

à **Charles-André Huguenin**, instituteur à Neuchâtel, jeune musicien d'avenir, à qui la Société pédagogique de musique vient d'accorder le diplôme pour l'enseignement du violon.

S. Z.

JURA

VACANCES D'HIVER

Nos écoliers n'en ont guère été satisfaits, cette année de nouveau. Où sont les neiges d'antan? Les vacances blanches sont si bienfaites que nous souhaitons ceci: dès que la neige sera là pour de bon,

que les autorités scolaires donnent une semaine supplémentaire de congé, que maîtres et élèves se mettent « au blanc » ; nos classes ne s'en porteront pas plus mal, cette détente salutaire permettant ensuite... les grands efforts de fin d'année scolaire !

Ne pourrait-on pas prévoir, au moment de fixer les vacances, une semaine « flottante » pour les sports d'hiver, et, au besoin, rogner sur les semaines d'été ou d'automne ?

H. Reber.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES ECOLES ALLEMANDES DU JURA

La presse quotidienne a publié le communiqué suivant à ce sujet ; nous pensons qu'il intéressera nos amis romands :

« Se fondant sur la loi du 22 septembre 1946, concernant les traitements du corps enseignant et l'arrêté du Grand Conseil du 10 mars 1949, le Conseil exécutif vient d'ordonner ce qui suit pour encourager l'enseignement du français dans les écoles de langue allemande du Jura :

1. L'Etat mettra gratuitement à la disposition de ces écoles les manuels pour l'enseignement du français.
2. Il est recommandé aux maîtres enseignant dans les dites écoles de suivre un cours de vacances de trois à cinq semaines dans une université de langue française, les frais étant supportés par l'Etat.
3. Les maîtres enseignant dans ces écoles recevront une indemnité spéciale pour l'enseignement du français dès que les conditions suivantes seront remplies :

Le nombre des heures de français devra être au moins égal à celui des heures d'allemand. Le nombre des heures annuelles devra être supérieur au minimum légal de 50 heures. Le maître en cause devra avoir subi, avant la fin de 1951, le cours prévu dans une université de langue française. »

H. Reber.

VARIÉTÉ

GÉOGRAPHIE

Nous ne savons pas notre géographie.

Je ne parle pas, naturellement, de ces pauvres gosses qui promènent sur une carte murale, aux noms cabalistiques, une baguette hésitante et dont les petites lèvres estropient des noms barbares terminés par BERG, HORN, GRAT, FLUH ou STEIN. Je ne parle pas davantage de nos amis d'outre-Jura ou d'outre-Rhin qui croient toujours notre pays plus petit qu'il n'est et commettent à son préjudice des erreurs délicieuses soigneusement collectionnées par les humoristes.

Non, je parle de nous, bons Vaudois et bonnes Vaudoises, qui prétendons aimer notre canton et le connaissons si mal, qui hésitons à situer chacune de ses bourgades, si importante soit-elle, qui donnons libérale-

ment au pays voisin nos villages-frontières, pataugeons superbement dès qu'il s'agit de s'y reconnaître entre Oulens, Orzens ou Oppens et plaçons invariablement dans le Gros-de-Vaud tout village au nom peu familier.

Ecoliers naguère studieux et doués encore d'un restant de mémoire, nous savons que l'Aconcagua mesure près de sept mille mètres, que les nègres de la Mélanésie sont cannibales, que le Nil Bleu descend des monts d'Abyssinie, mais il nous arrive d'ignorer que Goumoens-le-Jux existe réellement, que Villars-le-Grand n'est pas seulement un ban, mais aussi un village, que le Chenit n'est pas une commune et qu'aucun bateau à vapeur ne s'arrête à Yverdon.

Et pourtant, nous avons appris notre géographie. En arriverons-nous à dire un jour comme cette bonne vieille montagnarde, en voyant ses petits-enfants penchés sur un Manuel-Atlas : « Pourquoi est-ce qu'on leur fait apprendre la géographie de l'Europe (et elle disait Urope, comme Ugène) un pays où ils n'iront peut-être jamais ? »

10 DE CONDUITE

Tèche, l'enfant terrible, l'indiscipliné, le désobéissant, la bête noire de ses camarades et le bouc émissaire de son institutrice, est rentré samedi à la maison avec un beau 10 de conduite, dûment inscrit à l'encre rouge sur son carnet journalier.

Il en faut bien dire que la semaine d'école a été courte. Il y a eu un cours et une conférence qui ont mangé deux bons jours et puis Tèche a été malade. Il n'a fait acte de présence en classe que pour quelques heures, ce qui explique bien des choses... Mais, tout de même, 10 de conduite, pour Tèche, et surtout pour ceux qui le connaissent, c'est une affaire !

Aussi, cet événement a-t-il été, pour la maîtresse, l'occasion de faire un discours en trois points qui pourrait se résumer par cette sage parole : « On peut tout ce qu'on veut ».

Tèche est retourné à sa place, son carnet à la main, puis il a fait un petit saut de carpe sur son banc. Son encrier s'est renversé, tachant la table, le banc, le cahier et le plancher. A la récréation, il a poussé dans le vestibule un cri de fauve, il est descendu quatre à quatre l'escalier, s'attirant ainsi une verte réprimande du surveillant. Durant toute la dernière heure d'école, il lui a été impossible de tenir en place, il a planté des becs de plume dans son banc pour faire de la musique, il a fait un croc-en-jambe à son voisin de gauche. A la sortie, il a reçu une admonestation de la maîtresse de travaux à l'aiguille parce qu'il a crié derrière sa porte, il a cassé une vitre en jouant à foot-ball avec son sac de gymnastique. Et sa maman a cru qu'il y avait le feu à la maison quand elle l'a entendu crier à midi : « Tu sais, mes colles a 10 de conduite ! »

A part elle, maman a pensé qu'il devait y avoir erreur...

M. Matter.

Membres de la S.P.R., favorisez de vos achats les annonceurs de votre organe corporatif.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

OMBRES SUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Au début d'une année nouvelle, on se reporte volontiers sur les 12 mois qui viennent de s'écouler pour essayer d'en dégager les événements essentiels. C'est ainsi qu'en ce janvier 1950 viennent immédiatement à l'esprit deux faits — que nous jugeons regrettables — qui ont marqué particulièrement l'année 1949. Le recul me permettra, j'espère, d'en parler avec une tranquille objectivité.

Le premier fait s'est produit à Genève où, au Grand Conseil, un interpellateur s'en est pris à la Direction de l'enseignement primaire et aux méthodes nouvelles en usage dans les écoles. En même temps, deux quotidiens importants ouvraient largement leurs colonnes à tous les parents, tous les patrons, tous les maîtres même — car l'école appartient à tout le monde — qui pouvaient apporter au débat le fruit de leurs observations et de leurs expériences. Les rédactions durent faire bonne garde pour éviter les ragots et les attaques contre le corps enseignant que les initiateurs de la campagne mettaient d'emblée hors de cause. Privées de cet aliment les correspondances se firent moins nombreuses, qu'on aurait pu le craindre — ou l'espérer — et concentrèrent la plupart de leurs coups sur l'écriture script d'où venait tout le mal. Pourtant, n'oublions point que, quel que soit le « bout » par lequel on attaque l'école, elle n'a jamais rien à gagner à un débat public qui, des semaines durant, alimente les conversations où maîtres et dirigeants en reçoivent chacun pour leur grade... en présence des enfants, bien entendu. Le meilleur résultat obtenu fut, sans contredit, la réponse de M. le conseiller d'Etat Picot au Grand Conseil. Avec l'autorité et l'objectivité qu'on lui connaît, M. Picot a si bien remis toute chose au point que le débat, dans la presse, cessa... faute de correspondants. Le discours de M. Picot qu'il faudrait pouvoir reproduire tout entier, signale des faits qui valent aussi pour d'autres cantons ; citons-en deux :

1. *« Certains commerçants et industriels se sont plaints de l'insuffisance de préparation d'élèves qui sortaient à 15 ans de l'école primaire genevoise, et se sont étonnés que ces élèves ne sachent pas mieux l'orthographe ou, d'une manière générale, le français. »*

A cet égard, une explication est nécessaire. A la fin de la 6e année primaire, à l'âge de 12 ans, une quantité d'élèves quittent l'école primaire pour entrer dans la division inférieure du Collège... A la fin de la 7e année primaire, la plupart des élèves quittent l'école primaire pour entrer ou à l'Ecole supérieure de jeunes filles, ou à l'Ecole ménagère, ou au Collège moderne... Au 9e degré, on trouve 813 élèves dans les écoles secondaires et 177 dans les classes primaires. Au 8e degré, on compte 1115 élèves dans les classes secondaires et 385 dans les écoles primaires.

Qu'est-ce à dire, si ce n'est que les élèves qui sortent à 15 ans de l'école primaire sont en général moins doués que ceux qui sont allés du côté de l'enseignement secondaire. Ils n'ont pas même eu, à la fin de la 6e ou de la 7e année, des notes suffisantes. Ces jeunes gens ne sont pas des « malins de la plume » et doivent plutôt s'orienter à l'âge de 15 ans,

vers l'apprentissage de professions manuelles. Lorsque des négociants et des industriels nous reprochent le développement de ces enfants qu'ils vont chercher à la sortie de l'école primaire, ils commettent une grave erreur. Leur insuffisance a déjà été remarquée par les maîtres et a précisément empêché ces jeunes gens d'entrer dans les classes secondaires. Quelques-uns sont si retardés qu'ils en sont restés à des classes d'enfants de 8 à 11 ans. Ce n'est pas notre fait si des patrons — nous ne savons pourquoi — s'adressent à ces jeunes gens.»

2. « Nous demandons au Grand Conseil de tenir compte aussi de nos difficultés. Depuis 1926, Genève a acquis une très grande population des cantons confédérés alémaniques. Dans beaucoup de familles, beaucoup d'enfants parlent allemand à la maison. D'autre part, avec les institutions internationales, nous avons beaucoup de familles où l'on parle anglais, italien, hindoustain ou même chinois... Il n'est pas étonnant que nous ayons de la peine pour le français. Encore moins étonnant si nous pensons que beaucoup d'entre nous se préoccupent fort peu du bon français et parlent à leurs enfants une langue qui n'est pas tout à fait correcte.»

* * *

Le deuxième fait s'est produit dans le Canton de Vaud où, à l'inverse de ce qui s'est passé à Genève, l'offensive est partie du Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique. Il s'agissait, pour ce dernier, de communiquer au personnel enseignant son impression sur les résultats « plutôt décevants » des examens de 1949. C'est là un droit incontestable de l'autorité, mais il nous est bien permis de douter de l'efficacité de ce jugement rendu public, appréciation toute générale qui a pour effet immédiat de décourager les plus consciencieux. D'autant plus que, pour être équitable, il eût fallu dire aussi que la longueur inusitée de la plupart des épreuves faisaient prévoir cette « déception » et qu'elles avaient été voulues ainsi pour redonner aux écoliers le sentiment de la difficulté, oublié pendant les années de guerre. Qu'on ait jugé bon de corser l'examen pour stimuler l'activité scolaire, soit ! — encore que la vertu éducative de ce stimulant puisse être contestée — mais pourquoi profiter de la circonstance pour rappeler des vérités évidentes et donner des conseils qui prennent le sens d'une réprimande à l'adresse de ceux qui enseignent.

Personne, d'ailleurs, ne s'y est trompé, pas plus les instituteurs que l'opinion publique si l'on en juge par les quolibets et les réflexions désobligeantes qui nous ont été et qui nous sont encore adressés, comme aussi par les protestations de sympathie de parents compréhensifs. Car il va bien sans dire que la presse quotidienne, qui a le devoir de renseigner le contribuable, a reproduit l'article du Bulletin officiel suscitant alors de nombreuses correspondances, pas trop malveillantes à notre égard, il faut le dire. En général, on accusait les « conceptions modernes de l'enseignement », car chacun sait que l'école vaudoise se voue corps et âme aux toutes dernières nouveautés pédagogiques.

C'est ainsi que nous avons appris « que la vie n'est pas un jeu » oh ! non, que « l'entraînement à l'effort est plus que jamais nécessaire »

que « sans discipline aucun travail sérieux ne peut s'accomplir »... et quelques autres lapalissades de ce calibre. A lire ces censeurs, nos gamins, plongés tout au long de l'année dans une atmosphère de championnats, de meetings, de circuits automobiles, de tours cyclistes, de Sport-Toto, de Comptoir, de soirées récréatives, sans parler du cinéma et des pièces policières de la radio des familles, ont dû bien rire. Pas sérieuse l'école ? Allons donc ! le seul endroit, pour beaucoup, où l'on ne « se marre » pas, où l'on travaille dans le calme, à tel point qu'on s'y sent bien loin de la vie.

* * *

La meilleure conclusion qui puisse terminer cette rapide revue annuelle de 1949, je la trouve à la fin du discours prononcé à Zurich lors du centenaire du « Schw. Lehrerverein » (2 juillet 1949) par M. Max Schiesser, directeur des Usines Brown-Boveri (voir « Educateur » du 24 septembre) : « Si vous êtes une fois ou l'autre en butte à la critique, ne vous laissez pas décourager si vous avez mis tout votre cœur et tout votre enthousiasme à votre tâche. Il s'agit, enfin de compte non de la reconnaissance de la population mais de celle de vos propres élèves. Et cette reconnaissance vous sera toujours acquise si vous avez fait don de toute votre personne, si votre personnalité a su rayonner ».

A. Chabloz.

SPORT ET JEUNESSE

L'enquête menée ici-même sur « L'état d'esprit des écoliers » a souligné, une fois encore, l'importance du problème : « Sport et jeunesse ». D'autre part, Radio-Genève a abordé à plusieurs reprises ce sujet (voir les émissions « Nos enfants et nous » et « Radio-Jeunesse »). Personne ne conteste donc aujourd'hui l'actualité de cette question.

Certes, il est impossible, au cours d'un bref article, d'en envisager tous les aspects, mais il est certains points sur lesquels il semble utile d'insister. C'est ce que nous nous proposons.

Chez nous, la famille d'abord, l'école et l'Eglise ensuite sont les organes responsables de l'éducation de la jeunesse. Or, si l'enquête menée par l'« Educateur » fait apparaître nettement le « désarroi » de la famille en matière d'éducation, il faut bien reconnaître que l'école n'est guère mieux partagée. Cette même enquête aussi bien que les conclusions de M. A. Chabloz révèlent le profond malaise qui règne dans notre école romande.

Les remèdes qu'on nous propose et que nous citons pour mémoire : techniques nouvelles, étude de la nature, bricolage et expériences à domicile, programme minimum (nous ajouterons : diminution des effectifs), ne sont certes pas méprisables, mais ils semblent plus propres à endormir le mal qu'à le guérir. En fait, il apparaît que le fossé qui sépare toujours chaque génération de la précédente est, aujourd'hui, plus profond que jamais, les éducateurs semblent perdre contact avec la jeunesse et l'école s'avère incapable d'offrir aux jeunes un climat où ils se sentent à l'aise. Même en accusant les jeunes de toutes les

défaillances signalées dans les conclusions de l'enquête dont il est question ici, il serait injuste de les rendre seuls responsables des échecs de nos méthodes de formation.

C'est donc « l'esprit » de l'école qui doit changer et il serait faux de croire que des « procédés » peuvent corriger « cette passivité intellectuelle, cette habitude de superficialité et ce scepticisme inconscient » qui sont la marque de certains de nos élèves.

Pour que l'esprit de notre école change, il faut que se transforment les rapports entre maître et élèves, que **la confiance** soit à la base de ces rapports et cela, c'est plus le fait d'une certaine mentalité que celui de telle ou telle méthode.

Le problème « Sport et jeunesse » nous permettra de montrer l'un des aspects de cette question.

Beaucoup de nos collègues ont noté, au cours de cette enquête, l'influence considérable des sports sur les jeunes et bon nombre d'entre eux semblaient le déplorer.

Il est vrai qu'à de rares exceptions près, les jeunes (les citadins surtout), aiment le sport et, particulièrement, le sport de compétition. Que certains maîtres d'école le regrettent, cela ne change rien au fait lui-même, mais à vouloir ignorer ou contrecarrer certaines tendances profondes de la jeunesse, bien des éducateurs perdent à tout jamais la confiance de leurs élèves. Il faut donc admettre « l'esprit de compétition » avec tous les risques et avantages qu'il comporte et, plutôt que de se lamenter sur les excès que, parfois, il engendre, tenter de l'utiliser comme un puissant levier.

Dans notre école qui est si peu faite « à la mesure de l'enfant », il est indispensable qu'il y ait des heures où celui-ci puisse être lui-même... C'est en dirigeant le jeu de nos élèves que nous apprendrons à les mieux connaître et, les connaissant mieux, à les mieux comprendre et à les mieux aimer... Nous trouverons ainsi plus facilement le chemin de leur cœur et **trouver le chemin de leur cœur**, c'est bien là l'essentiel...

D'autre part, nous ne pensons pas que le sport de compétition soit (comme le disait un collaborateur de Radio-Genève), une « soupe », ce qui laisserait supposer qu'à l'heure du sport, l'enfant ou l'adolescent libère un « trop-plein » inutile et superflu. Nous savons, par expérience, que sous une direction avisée, le moment de la compétition sportive est celui de la discipline la plus stricte, celui où il faut lutter énergiquement contre ses faiblesses : manque de volonté, de maîtrise de soi, de décision, d'esprit d'équipe... Et cette discipline, les jeunes se l'imposent eux-mêmes si on sait leur montrer que, seule, elle permet d'obtenir un résultat appréciable. « Ce champion que vous admirez tant, connaissez-vous ses méthodes d'entraînement ?... Discipline, discipline encore, discipline toujours... » Le mot prend un sens nouveau et peut-être le comprendra-t-on mieux quand on parlera, par la suite, de la discipline que s'impose un grand médecin, un grand savant ou un grand artiste.

Et si nous laissons volontairement de côté les bienfaits physiques qui résultent de la pratique bien dirigée du sport, c'est pour mieux

insister sur ses possibilités éducatives. Depuis quelque vingt ans que nous sommes dirigeants sportif, nous avons pu constater que le sport est (parmi d'autres éléments, bien entendu), l'un des moyens les plus efficaces mis à la disposition des éducateurs tant pour prendre contact avec les jeunes que pour obtenir leur adhésion.

« En Angleterre, le sport joue à l'école un rôle prépondérant, du moins les grands jeux d'équipe. Le samedi, les équipes des différents collèges se rencontrent et le lundi matin, le recteur annonce les résultats devant tous les élèves rassemblés. Pendant la semaine, des matches ont lieu entre les équipes inférieures du collège, afin que tous les enfants, même les plus maladroits, y participent. Chaque année, le « sports-day » constitue l'événement principal. Une organisation minutieuse permet de réaliser un programme copieux : athlétisme léger, concours individuel et en équipe, jeux divers. Souvent, professeurs et élèves jouent côte à côte ; vers la Noël, les maîtres jouent comme les enfants à colin-maillard, boxent quelques rounds amicaux avec un de leurs élèves, boivent le thé en plaisantant. Aux fêtes de promotions, le directeur signale dans son rapport les résultats intellectuels des classes, sans oublier les résultats sportifs des équipes. Les excursions, les camps offrent de nouvelles possibilités de contact entre maîtres et élèves... »

(Extrait de « L'Education physique » de janvier 1949.)

Et chez nous ?

Qu'on nous comprenne, nous savons bien que chaque maître ne peut être un « sportif-actif », mais il est à la portée de chacun d'être un « meneur de jeu ».

Nous disposons d'un excellent « Manuel fédéral » capable de répondre à tous les besoins, mais nous savons que le programme de gymnastique est inapplicable dans les conditions actuelles aussi bien à l'école primaire qu'au collège... Quant à l'Université (celle de Genève, du moins), aucune heure n'est prévue à l'horaire pour les activités physiques ! Que cette carence ne nous empêche pas d'être l'organisateur des jeux de nos élèves et ce sera déjà un grand pas en avant.

Certes, il est regrettable que certains champions connaissent une ridicule célébrité, que le sport (grâce à une presse qui manque trop souvent de retenue et de nuance), prenne une place exagérée dans la vie de notre jeunesse, mais un maître d'école est bien placé pour corriger ces excès, à condition cependant qu'il ait la confiance de ses élèves et qu'il connaisse le sujet dont il parle.

Ne serait-ce que pour en signaler les erreurs, il serait profitable pour nos élèves que leurs maîtres suivissent de plus près l'une des activités parmi les plus importantes de notre monde moderne.

Si le sport de compétition est trop souvent mal dirigé chez nous, à qui la faute ?

A nos libertés constitutionnelles qui laissent à « n'importe qui » le droit de devenir dirigeant sportif ?

A l'indifférence familiale qui laisse les adolescents participer à l'activité de n'importe quel « club » ?

A la presse sportive qui est trop souvent déraisonnable ?

A la carence de nos autorités ?

Sans doute, mais aussi à l'attitude négative de beaucoup d'instituteurs, à leur non-participation et à leur méfiance envers le sport.

Cela n'est pas impossible à changer !

G. P.

AUBERGES DE JEUNESSE

Dans sa dernière assemblée générale, l'Association vaudoise des Auberges de Jeunesse a pris congé avec regrets de son président, M. James Schwar, inspecteur scolaire qui, durant de nombreuses années s'est beaucoup dévoué pour les jeunes. Il fut un des pionniers du mouvement. M. Schwar fit aussi longtemps partie du comité central suisse de la Fédération des Auberges de jeunesse au sein duquel il représentait la Suisse romande.

Déjà l'an dernier, M. Schwar, très chargé, avait demandé qu'on lui désigne un successeur, mais pressé de rester à la tête du mouvement, il accepta de diriger les auberges encore quelque temps, jusqu'au moment où le comité aurait trouvé un nouveau président ; c'est chose faite maintenant : M. Hermann Annen, ch. de Chantemerle 3, remplace désormais M. Schwar.

BIBLIOGRAPHIE

La conjugaison des Verbes français, par G. Benedict. Lausanne, Edit. Pro Schola ; 90 pages.

Ce petit livre contient une étude complète de la conjugaison des verbes français, transitifs et intransitifs, à la forme active, passive, pronominale, négative ou interrogative.

Une classification parfaite — que souligne une mise en page soignée — des remarques succinctes et claires, au bas des pages ; des exemples brefs et bien choisis pour les verbes d'emploi peu fréquent, en font un excellent aide-mémoire. Edité surtout en vue des élèves de langue étrangère, il se termine par la liste alphabétique des verbes irréguliers, avec leur traduction en allemand, en anglais, en espagnol et en italien.

L. C.

Les tests à l'école, par André Ferré. Un volume, 19 × 12,5, illustré de nombreuses reproductions de tests, broché 180 fr. fr. (Collection des Carnets de Pédagogie Pratique.) Editions Bourrelier, rue Saint-Placide 55, Paris 6e.

L'instituteur ne doit pas ignorer les moyens que la science met à sa disposition pour faciliter sa tâche, élargir ses horizons en psychologie pratique.

Le test est un de ces moyens : il est donc indispensable que tout éducateur se familiarise progressivement avec ce procédé d'investigation, en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter les erreurs d'interprétation.

L'instituteur, le professeur, l'éducateur en général, trouveront dans « Les tests à l'école » une technique à la portée de toutes les bonnes volontés pour établir un classement rationnel de leurs élèves, en utilisant à la fois les ressources de leur expérience pédagogique personnelle et les découvertes de la psychologie expérimentale.

Ce manuel essentiellement pratique, vise seulement à initier les maîtres au maniement des tests et à leur permettre d'apporter en pédagogie « les assurances que donnent depuis longtemps à d'autres activités humaines la méthode expérimentale ».

La célibataire et l'amour, par Dr G. Richard. Un volume de 64 pages, 12 × 18,5 cm., broché Fr. 2.50. Librairie Payot, Lausanne.

La question du célibat féminin est ardue, parfois cruciale, et il n'est pas toujours aisé de lui trouver une solution heureuse. Beaucoup de femmes souffrent de cet état, les psychologues et les médecins le savent bien. Le Dr Richard, privat-docent à l'Université de Neuchâtel, a entrepris de répondre, dans un nouvel ouvrage, aux demandes pressantes qui lui furent faites à ce sujet. Sans doute s'en est-il tenu à des généralités, qui cependant donnent de précieuses suggestions. Il examine d'abord pourquoi certaines jeunes filles ne se marient pas et il attribue à ce fait plusieurs causes, qui bien souvent pourraient être écartées ; parmi les principales, il y a les refoulements, ces obstacles inconscients à l'épanouissement total de la femme. Il en étudie le mécanisme et indique les répercussions qu'ils ont sur le caractère. Mais il y a aussi des femmes qui restent seules pour des circonstances indépendantes de leur volonté. Il faut à tout prix sauver l'amour. C'est sur cette pensée que se termine l'ouvrage. On peut donc juger de l'esprit qui l'anime et certifier qu'il apportera à ses lectrices aide et réconfort et éclairera tous ceux que leur profession oblige à se pencher sur ces problèmes.

COMMUNIQUÉ

CINÉMAS POPULAIRES ROMANDS

Pendant les mois qui viennent, l'agent des Cinémas populaires romands, M. Jean Brocher, à Vandœuvres près Genève, circulera en auto avec ses appareils à travers la Suisse romande et pourra offrir aux écoliers et à leurs parents des séances d'un intérêt certain. M. Brocher dispose cet hiver du spectacle-revue du Ciné-Journal Suisse, comprenant les meilleurs reportages effectués dans l'année par les opérateurs de nos « actualités » nationales, et d'un magnifique documentaire sur les conditions de voyage d'une caravane à travers le désert, film enregistré par le cinéaste français Jean d'Esme accompagnant l'Azalai, cortège de 12.000 méharis transportant le sel d'Agadez à Bilma. Le premier de ces films est officiellement recommandé par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud. Le second est actuellement montré dans les écoles de Genève à tous les élèves des degrés supérieurs primaires.

Renseignements détaillés seront fournis sur demande par M. Brocher.

Collège Scientifique Cantonal

24 rue Mercerie

LAUSANNE

Tél. 2.43.23

EXAMENS D'ADMISSION

Le Collège scientifique cantonal donne à ses élèves une culture générale fondée sur l'étude des langues vivantes, des mathématiques et des sciences. Son programme est réparti sur cinq classes d'une année chacune (classes V à I). Il décerne le **certificat d'études secondaires**, qui permet de poursuivre les études supérieures (Gymnase, Ecole Polytechnique, Université, Polytechnicum). Une **section technique et moderne** groupe les élèves des trois classes supérieures qui se destinent spécialement aux écoles d'arts et métiers, aux technicums, aux carrières commerciales et administratives.

Début de l'année scolaire 1950-1951: lundi 17 avril 1950, à 14 heures.

Examens d'admission en Ve classe et dans les quatre classes supérieures: **les 27 et 28 mars 1950, à 8 heures.**

Age minimum pour l'admission en Ve: 11 ans dans l'année. Un an de plus pour chacune des classes suivantes.

Inscriptions du 1^{er} février au 18 mars.

Présenter acte de naissance ou livret de famille, livret scolaire, certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction.

N. B. L'Etat accorde des dispenses d'écolage et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste. La commune de Lausanne peut accorder, de son côté, des subsides et des bourses d'études à des élèves méritants, de condition modeste, dont les parents sont domiciliés à Lausanne.

Ecole Professionnelle de Jeunes Filles

RUE CÉSAR ROUX, 2, LAUSANNE

L'école forme des couturières pour dames. Durée de l'apprentissage: 2 1/2 ans. Certificat fédéral. Renseignements et inscriptions à la Direction des Ecoles, Beau-Séjour 8, Lausanne (bureau 421).

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

ALFRED POCHON, DIRECTEUR

Un cours de direction de chœurs, par Hans HAUG, commencera le samedi 18 février 1950 et aura lieu chaque samedi après-midi, de 14 h. à 16 h. Renseignements et inscriptions au secrétariat, 6, rue du Midi. Téléph. 2.26.08.

Lait Guigoz



digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les élé-
ments pour assurer à l'en-
fant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries

Pour vos yeux

allez chez Koch !
c'est mieux

E. KOCH, OPTICIEN, BIENNE

Rue Dufour 13

Quoi de neuf en quarante neuf?

Film-revue des meilleurs reportages du Ciné-Journal-Suisse, officiellement re-
commandé pour séances scolaires par le Département de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

La grande caravane

Reportage de Jean d'Esme sur le trafic du sel à travers le désert du Ténére,
film retenu pour 60 séances scolaires par le Département de l'Instruction publique
du Canton de Genève.

Deux excellents programmes, intéressants pour enfants et adultes sont présentés,
sur demande des autorités scolaires, dans n'importe quelle localité de Suisse
romande, par les soins des **CINÉMAS POPULAIRES ROMANDS**
(M. Jean Brocher, à Vandœuvres, près Genève).

PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels.

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 3 55 77

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents
L a u s a n n e

**CONDITIONS DE FAVEUR
AUX MEMBRES DE LA S.P.V.**

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon

FONJALLAZ & OETIKER

MACHINES, MEUBLES ET FOURNITURES DE BUREAU
ST-LAURENT 32 - LAUSANNE

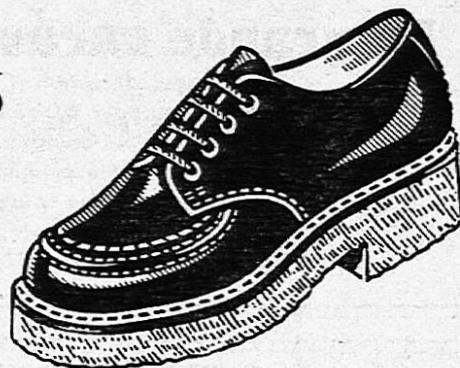


Une chaussure robuste pour fillettes et garçons

RINDBOX brun, forte semelle crêpe

27/29	30/35	36/39
20.80	22.80	24.80

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE
ED. NICOLE S.A.



La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^E CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE. 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

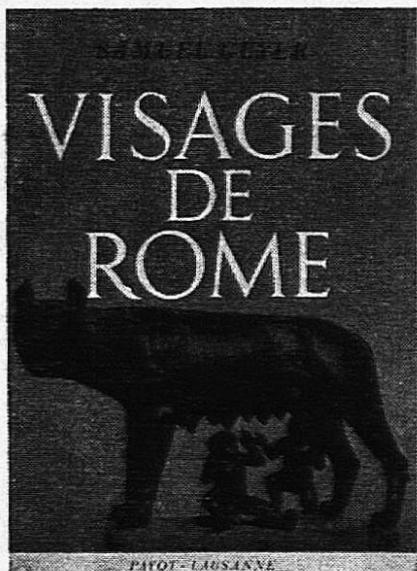
Imprimerie Nouvelle **Ch. Corbaz S.A.**, Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

NOUVEAUTÉS



Pour l'Année sainte :

Samuel GUYER :

VISAGES DE ROME

Un volume de 244 p., 17,5 × 24,5, avec 160
planches hors texte, broché Fr. 14.—
relié Fr. 18.—

Une visite passionnante de Rome en compagnie d'un archéologue qui en explique l'histoire et les pierres. Monuments et sculptures antiques, basiliques et églises chrétiennes, palais, fresques et peintures revivent tout au long de ces pages qui raviront, grâce aussi aux nombreuses illustrations, les amis et les pèlerins de la Ville éternelle.

Dans les Petits atlas de poche Payot :

E. GRADMANN :

STYLES DES MEUBLES

Un volume de 64 pages, avec 118
illustrations, relié Fr. 4.20

L'évolution du décor intérieur reflète la mentalité de chaque époque. C'est ce que montre cet ouvrage dont les dessins et les planches figurent les meubles les plus typiques de l'Europe occidentale ; des commentaires analysent leurs formes.

C. A. W. GUGGISBERG :

HISTOIRE DE LA TERRE

Un volume de 80 pages, avec 42
croquis et 8 planches en couleurs,
relié Fr. 4.20

En un raccourci lumineux, l'auteur étudie la structure de l'écorce terrestre et les forces qui n'ont cessé de la modeler, puis passe en revue les grandes périodes géologiques, leur flore et leur faune.

Charles BORNAND et Georges ANNEN :

NOUVELLE ANTHOLOGIE Lectures françaises

Un volume de 282 p., 16,5 × 22,5, relié Fr. 5.75

Cette anthologie remplace celle de Dupraz et Bonjour. Elle est destinée aux élèves de 12 à 16 ans et peut être utilisée pour l'enseignement de la lecture, de la dictée et de la composition. Des textes très divers, judicieusement groupés et extraits principalement d'écrivains des 19^e et 20^e siècles, ont une portée littéraire, psychologique et documentaire, ce qui donne aux maîtres la possibilité de faire un large usage de ce livre.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH